



Foire aux questions

❶ C'est quoi, le Conseil départemental des jeunes de l'Ardèche ?

Le Conseil départemental des jeunes de l'Ardèche est une assemblée élue de 78 jeunes Ardéchois scolarisés en 5^e ou en 4^e dans un des 39 collèges du département qui doivent représenter tous les collégiens du département et porter leur parole. Chaque collège sera ainsi représenté par une fille et un garçon.

Le CDJ est un lieu d'échange avec les élus et permet d'imaginer et de mettre en place des projets concrets au bénéfice des Ardéchois. C'est pourquoi, le CDJ :

- S'intéresse à tous les sujets dont s'occupe le Département de l'Ardèche (se déplacer, bien grandir, bien vieillir, bien manger et bien vivre au collège, aider les personnes les plus fragiles, faire du sport, avoir une pratique artistique...)
- Propose des projets nouveaux ou qui viennent enrichir des projets déjà engagés par le Département,

- Définit une ou plusieurs thématiques pour chaque mandat qui donneront ensuite lieu à la réalisation de projets avec une organisation décidée par les jeunes élus en début de mandat.

❷ J'ai bien envie d'être candidat mais je me demande... :

a) Comment m'inscrire comme candidat sur la liste électorale ?

- Tu peux prendre contact avec le CPE de ton collège, ou du référent CDJ de ton collège, qui pourra te venir en aide et t'expliquer toutes les démarches. Il te remettra un flyer qui contient un tas d'informations ainsi qu'un dossier de candidature
- Il te faudra aussi trouver un autre élève pour compléter ton binôme (1 fille si tu es un garçon, 1 garçon si tu es une fille).

- Ensemble vous rédigerez votre candidature sur le dossier de candidature et vous commencerez à recruter une équipe de 4 à 7 autres élèves pour vous entourer
 - N'oublie pas de faire compléter et signer les autorisations parentales
 - Et enfin, il vous faudra remettre le dossier au CPE le plus tôt possible afin de pouvoir être connu comme candidat et mener votre campagne.
- b) Où trouver les informations ?**
- Ton CPE - ou le référent CDJ de ton collège - te remettra un flyer qui contient un tas d'informations ainsi qu'un dossier de candidature
 - Tu peux aussi [télécharger ces documents ici >>](#)
 - On te conseille aussi de visionner [cette petite vidéo >>](#) qui donne une bonne idée de ce qu'est le CDJ et des démarches à effectuer.
- c) Où puis-je trouver de l'aide pour remplir ma candidature ?**
- Prenez un temps de réflexion ensemble avec ton binôme pour réfléchir à vos motivations, aux sujets qui vous tiennent à cœur, aux projets que vous avez envie de porter
 - Vous pouvez aussi en discuter avec les élèves qui ont envie de vous rejoindre et de faire partie de votre équipe
 - En cas de besoin, rapprochez-vous du CPE - ou du référent CDJ de ton collège, il pourra vous aider à y voir plus clair et vous expliquer en détail ce qui est attendu dans la candidature
 - Tu peux aussi en discuter avec tes parents ou tes professeurs.
- d) Que faire si je ne trouve pas mon binôme ou mon équipe ?**
- Contacte le CPE ou le référent CDJ de ton collège pour être mis en lien avec d'autres jeunes du collège, intéressés par le Conseil départemental des jeunes.
 - Parle de ton projet autour de toi, fais une annonce dans ta classe, fais circuler l'info parmi tes amis.
- e) Est-il nécessaire de connaître tous les membres de mon équipe pour déposer ma candidature ?**
- Non, il est tout à fait possible de finaliser l'équipe une fois l'élection passée ; en revanche les autorisations parentales sont obligatoires.
 - La liste de l'équipe doit comporter au moins 2 ou 3 noms avant l'élection ; cela montre que vous avez vraiment envie de vous engager et de représenter toutes les classes du collège.
- ❸ Et une fois que je serai élu(e), comment cela va se passer ?**
- a) Être conseiller départemental des jeunes, à quoi cela m'engage ?**
- Cette première année de mandat de jeune conseiller se déroulera en plusieurs temps : **VOIR CALENDRIER DES DATES A RETENIR**
- b) Pour se rendre à Privas ou aux autres séances de travail du CDJ si elles n'ont pas lieu dans mon collège, comment s'organise le transport ?**
- Les transports sont assurés par le Département en minibus avec présence d'au moins un accompagnateur adulte– Les horaires sont adaptés pour que tu puisses venir au collège le matin et en repartir comme d'habitude avec le bus scolaire.

c) Pour le séminaire d'intégration, comment se passe l'hébergement ?

- La restauration & l'hébergement sont assurés par le Département.

d) Quelles seront mes missions si je suis élu(e) ?

- Echanger avec les élus départementaux
- Concevoir des projets pour l'Ardèche et les Ardéchois et les réaliser
- Débattre et décider de l'organisation précise du CDJ
- Faire le lien entre le CDJ et les autres élèves du collège pour connaître leurs attentes et les informer des projets mis en œuvre et en cours de réalisation, mais aussi d'autres jeunes du territoire.

e) Qui pourra nous aider pour mener à bien nos projets ?

- Vous pourrez vous appuyer sur l'aide du CPE ou du référent CDJ de ton collège
- Ton équipe sera là elle aussi !
- Tout au long de ton mandat tu seras aussi épaulé par des animateurs qui ont l'habitude d'accompagner des jeunes qui mènent des projets et que tu rencontreras le 12 décembre à Privas.

f) Est-ce que je peux démissionner en cours de mandat ?

- Oui, bien entendu ; la démission est possible mais avant d'en arriver là, discute avec ton équipe et surtout le référent CDJ dans ton collège pour essayer de trouver une solution

g) Que se passe-t-il si je quitte le collège en cours de mandat ?

- Une nouvelle élection sera organisée l'année suivante pour te remplacer.

4 J'ai bien envie de faire partie d'une équipe mais je me demande :

Comment connaître les programmes des binômes candidats ?

- Contacte le CPE ou le référent CDJ dans ton collège, il te mettra en relation avec les candidats
- Ensuite, discute avec les différents binômes de candidats pour mieux les connaître, et te faire une idée plus précise des valeurs qu'ils portent, des idées qu'ils soutiennent, des projets qu'ils ont en tête...

Comment proposer à un binôme de rejoindre son équipe ?

- Indique-le aux candidats qui te conviennent le mieux, ils t'inscriront sur leur dossier de candidature

Quelles seront mes missions si mon binôme est élu ?

- Même si tu n'es pas élu, ton engagement compte aussi !
- Tu pourras être amené à réfléchir avec eux sur les projets ou encore à faire le lien avec les autres élèves de ton collège en leur demandant leur avis sur certains sujets, ou en les informant sur l'avancement des projets menés par le CDJ etc...